

Développer un sport non-violent

Le sport est une école de vie, répétait inlassablement M. A. Ogi alors représentant du secrétaire général de l'ONU pour le sport en faveur de la paix et du développement.

Il argumentait la promotion éducative du sport par le respect des règles et des personnes, l'assiduité de l'entraînement et l'acceptation de la défaite.

Ce sport, reflet de la société, vit aussi ses excès: le dopage des «surprimes», les bonus excessifs de «Ronaldo», les raiders hooligans. Mais le sport vit surtout de ses petits éparpillés, les amateurs, des micro-crédits qui peuvent appliquer de nouvelles règles éthiques.

En allant au nom de Causes communes des Montagnes neuchâtelaises au Monténégro avec Michel Favre, j'ai découvert un sport éthique absent des discours officiels. Et son nom semble aussi particulier que la notion de «défense non-violente»: le tchoukball.



Michel Favre effectuant une démonstration devant un groupe de jeunes

Causes communes

Causes communes des Montagnes neuchâtelaises a été créé en 1993 pendant les guerres décimant la Yougoslavie.

Ayant d'abord participé à l'aide de première urgence pour les populations et les réfugiés, l'association s'est ensuite consacrée à l'aide matérielle à des institutions multi-ethniques comme le lycée et le dispensaire. Maintenant, elle consacre ses forces à soutenir des projets locaux qui s'harmonisent avec le but de l'association: le maintien de la paix par le développement de la démocratie.

Ainsi, elle cherche des fonds auprès de partenaires, communes, cantons, DDC, Pro Natura, pour la réalisation de protection de la nature, pour le développement de l'éducation, pour la protection de la femme et des minorités.

Renseignements: mamu@vtx.ch

Ce sport développe les mêmes qualités physiques que le basket-ball (rapidité, précision, astuce, attention) mais, par ses règles, il peut devenir un modèle de nouvelle société. En empêchant l'obstruction, en favorisant la responsabilité individuelle dans la collectivité, en supprimant la notion de camp, en nécessitant un minimum de mixité, il modifie l'esprit du sport de compétition par équipe.

Le tchoukball s'est doté d'une charte qui insiste sur le plaisir de vivre le jeu, pousse à la reconnaissance personnelle de ses erreurs, favorise l'auto-arbitrage et vise le rééquilibrage des forces en cas de suprématie d'une équipe.

C'est pourquoi ce sport mérite d'être promu dans l'éducation. Il devrait être introduit dans les zones à conflits latents en ajoutant une règle de mixité éthique. Et, peut-être, deviendra-t-il alors le sport olympique par excellence, celui où chacun reçoit une médaille pour avoir participé à l'idéal de paix des olympiades.

Le tchoukball est un sport inventé par le Dr Brandt de Genève en 1968. Ce

médecin du sport, chaux-de-fonnier de naissance, a constaté nombre de blessures et a désiré un sport sans violence ni obstruction. Michel Favre, ancien professeur de mathématique et de physique et entraîneur diplômé de football, né à La Sagne, a été enthousiasmé par ce sport et son esprit. Au décès du médecin en 1974, il a repris le flambeau. Il initie ce sport dans de nombreux pays du monde et le propose dans les prisons suisses. Dix équipes participent à un championnat suisse. Il est présent sur quatre continents.

La charte et les règles sont disponibles sur le site www.tchoukball.ch ou www.tchoukball.org.

Daniel Devaud